

# CATALOGUE DE FORMATION



**GEORGES HOAREAU**  
CENTRE DE FORMATION AUX PERMIS DE CONDUIRE









# ÉDITO

Madame, Monsieur,

Le Centre de formation Georges HOAREAU (CFPC GH) se construit une compétence de plus en plus reconnue sur le marché de la formation professionnelle réunionnaise. Pour le dire un peu familièrement, « c'était une auto-école au départ, ça l'est encore et on en est fier, mais c'est maintenant beaucoup plus que cela ».

Notre auto-école continue à préparer des candidats aux divers examens du permis de conduire. Du permis A au permis E. Ce qui n'est pas rien ! Dans le groupe-lourd (permis C, D et CE) nous sommes leaders.

Mais notre centre va au-delà : dans ce qu'on appelle le post-permis... Soit en proposant des formations professionnelles pour les conducteurs routiers, soit en renforcement de compétences.

Pour les conducteurs routiers, CFPC GH propose les FIMO et FCO voyageurs et marchandises et aussi les Titres professionnels CTRMP, CTRIV et TOUS VÉHICULES. Pour ceux qui souhaitent rester dans le « léger », CFPC GH propose même le TP chauffeur-livreur sur véhicule léger.

En renforcement de compétences, CFPC GH propose des stages ÉCO CONDUITE et de Transport de matières dangereuses. Le centre propose aussi des formations de sécurité au travail comme SST et PRAP. Dans ce registre, on placera aussi les stages « permis à points », bien utiles pour gérer sa relation à la route.

CFPC GH est aussi un centre de formation aux métiers de la logistique : en titre professionnel (TP) de cariste d'entrepôt et pour l'ensemble des CACES® de la CNAMTS. En outre, le centre propose des formations de conducteurs de nacelles, de grues auxiliaires de chargement et de grue mobile !

Georges HOAREAU  
Gérant

# Sommaire Général

<b>Formations Permis</b>	<b>6</b>
Catégorie A.....	8
Catégorie B.....	10
Catégorie C.....	11
Catégorie D.....	12
Catégorie E.....	13
<b>Formations professionnelles</b>	<b>14</b>
FIMO.....	16
FCO.....	17
FCO PASSERELLE.....	18
TMD.....	19
<b>Formations caces®</b>	<b>20</b>
R372M.....	22
R383.....	24
R386.....	26
R389.....	28
R390.....	30
AIPR.....	32
<b>Titres Professionnels</b>	<b>34</b>
CTRMP.....	36
CTRIV.....	37
CTRMTV.....	38
CLVUL.....	39
ECSR.....	40
CE.....	42
CPHCP.....	43
<b>Prévention &amp; sécurité</b>	<b>44</b>
SST.....	46
PRAP.....	47
Stage PAP.....	48
Eco-conduite.....	49
Test-psychotechnique.....	50
Habilitation électrique.....	51
Risque incendie.....	52
<b>Autres rubriques</b>	<b>54</b>
Conditions Générales de Vente.....	56
Bon de commande.....	58
Bulletin d'inscription.....	59
Espace contact.....	60

# FORMATIONS PERMIS





## Nos formations aux permis :

Permis A	8
Permis B	10
Permis C	11
Permis D	12
Permis E	13

11 50  
01 01

La boîte  
à  
permis

GEORGES  
HOAREAU

### Descriptif de la formation :

La catégorie A du permis permet de conduire des deux-roues motorisés. Il existe plusieurs catégories différentes, du BSR (AM) à la catégorie A (gros cube). Le centre de formation vous propose toutes les formations possibles concernant les deux-roues. Suivant la catégorie demandée, la validation se fait par examen devant un inspecteur, ou par une attestation de 7 heures en auto-école.

### **Théorie & Pratique :**

- Formation théorique à la maîtrise d'un deux-roues.
- Apprentissage de la maîtrise du véhicule sur piste et sur route, formation pratique en 2 temps.
- Prévention et prise de conscience du risque routier.



### CARACTÉRISTIQUES

#### Public :

Tous publics (Dès 15 ans)

#### Pré-requis

En fonction de la catégorie de Permis

#### Durée :

Attestation : 7h / Permis : 20h

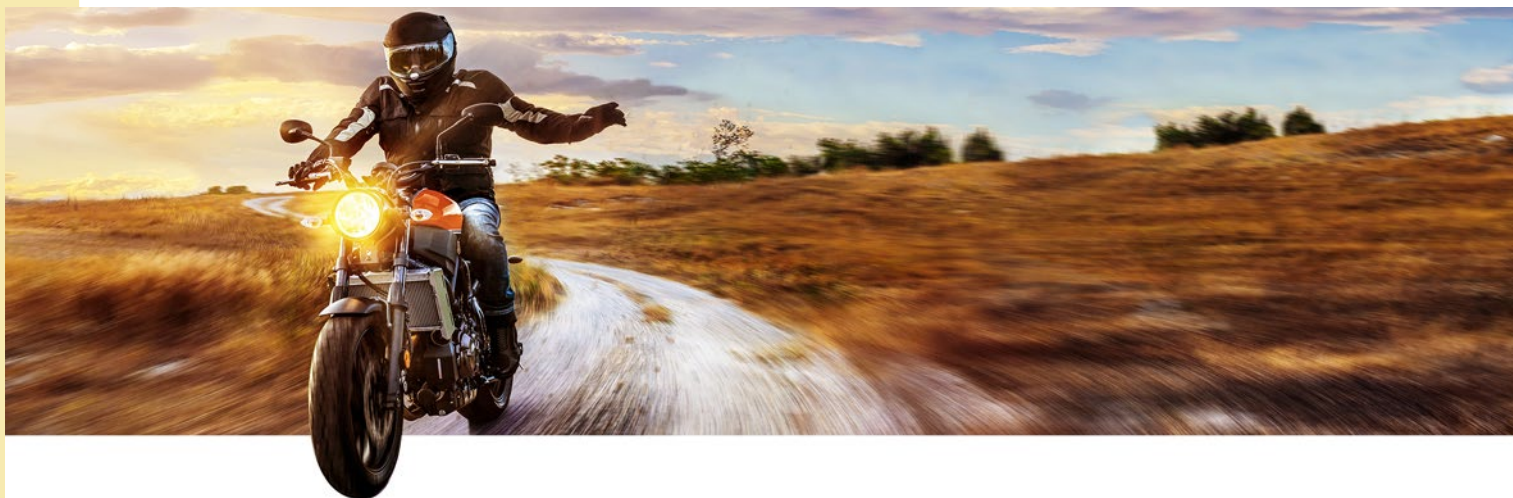
#### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

### Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire en toute sécurité un deux-roues motorisé et pouvoir le déplacer dans les conditions optimales de circulation. Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.





dès **14 ans**

## AM (50cm<sup>3</sup>) :

- 2 ou 3 roues motorisés
- Quad
- 4kW max
- 4kW max

**Formation :** 7 heures de formation avec délivrance d'une attestation

dès **16 ans**

## A1 (125 cm<sup>3</sup>):

- Motocyclettes avec ou sans side-car :
- Tricycles à moteur
- 11kW max (15CV)
- 3 roues < 123 cm<sup>3</sup>
- 0,1 rapport puissance/poids
- 15kw kW max

**Formation :** 20h minimum obligatoire avec examen plateau et circulation ou 7h de formation avec délivrance d'une attestation (si + de 2ans de permis B)

dès **18 ans**

## A2 :

- Motocyclettes avec ou sans side-car :
- 35 kW max (47,5 CV)
- 0,2 Rapport puissance/poids

**Formation :** 20h minimum obligatoire avec examen plateau et circulation

dès **21 ans**

## A :

- Motocyclettes avec ou sans side-car :
- Sans limitation accessible uniquement après 2 ans de permis A2

**Formation :** 7h de formation avec délivrance d'une attestation

### Descriptif de la formation :

Le permis B est le permis qui permet de conduire des véhicules de tourisme (voiture). Il est nécessaire pour acquérir éventuellement d'autres permis tels que le permis C et D. Il se déroule en deux étapes, la partie théorique et la partie pratique. La loi exige une formation de 20 heures minimum pour obtenir le permis B. Cependant, cette durée passe à 13 heures seulement dans le cas d'un permis sur boîte automatique.

### **Théorie & Pratique :**

- Formation au code de la route, formation théorique.
- Apprentissage de la maîtrise du véhicule sur piste et sur route, formation pratique.
- Initiation à l'éco-conduite et au savoir-vivre sur la route.



### CARACTÉRISTIQUES

#### Public :

Tous publics (Dès 15 ans en AAC)

#### Pré-requis

Avoir obtenu l'ASSR 2 ou le BSR

#### Durée :

Formation 20 heures minimum

#### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

### Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire en toute sécurité un véhicule léger et pouvoir le déplacer dans des conditions optimales de circulation. Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.

## Descriptif de la formation :

La catégorie C du permis de conduire est nécessaire à la conduite des véhicules de transport de marchandises de plus de 3.5T. La formation se déroule en 3 parties. La première est une partie théorique avec l'examen du code, la seconde est la partie pratique hors circulation (le plateau), et la troisième est la partie pratique en circulation. Une fois le permis obtenu, il faut renouveler tous les 5 ans la visite médicale.

## Théorie & Pratique :

- Formation théorique à la maîtrise d'un poids-lourd.
- Apprentissage de la maîtrise du véhicule sur piste et sur route, formation pratique en 2 temps.
- Prévention et prise de conscience du risque routier.



## CARACTÉRISTIQUES

### Public :

Tous publics dès 21 ans

### Pré-requis

Permis B

### Durée :

Formation de 140 heures minimum

### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

## Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire en toute sécurité un poids-lourd et pouvoir le déplacer dans des conditions optimales de circulation. Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.

### Descriptif de la formation :

La catégorie D du permis de conduire est nécessaire à la conduite des véhicules de transport de voyageurs de plus de 8 places. La formation se déroule en 3 parties. La première est une partie théorique avec l'examen du code, la seconde est la partie pratique hors circulation (le plateau), et la troisième est la partie pratique en circulation. Une fois le permis obtenu il faut renouveler tous les 5 ans la visite médicale.

### **Théorie & Pratique :**

- Formation théorique à la maîtrise d'un bus.
- Apprentissage de la maîtrise du véhicule sur piste et route, formation pratique.
- Prévention et prise de conscience du risque routier.



### CARACTÉRISTIQUES

#### Public :

Tous publics dès 24 ans

#### Pré-requis

Avoir la catégorie B du permis

#### Durée :

Formation de 140 heures minimum

#### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

### Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire en toute sécurité un bus et pouvoir le déplacer dans des conditions optimales de circulation. Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.

### Descriptif de la formation :

La catégorie E du permis, permet de conduire des remorques de plus 750kg. Elle peut être attelée à un véhicule de catégorie B, C ou D. Le centre de formation vous propose les formations BE et CE. La formation se déroule en 3 temps comme pour le permis C ou D.

### **Théorie & Pratique :**

- Formation théorique à la maîtrise d'une remorque.
- Apprentissage de la maîtrise du véhicule avec remorque sur piste et sur route.
- Prévention et conscience du risque routier.



### CARACTÉRISTIQUES

#### Public :

Tous publics dès 18 ans

#### Pré-requis

Permis initial B ou C

#### Durée :

Formation de 140 heures minimum

#### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

### Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire en toute sécurité un véhicule avec une remorque attelée et pouvoir le déplacer dans les conditions optimales de circulation. Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.

# FORMATIONS PROFESSIONNELLES





## Nos formations professionnelles :

FIMO	16
FCO	17
FCO Passerelle	18
TMD	19

## Descriptif de la formation :

La FIMO, Formation Initiale Minimum Obligatoire est une formation qui donne droit à une attestation de conduite. Il existe deux types de FIMO, une pour le transport de marchandises dite FIMO marchandises, et une pour le transport de personnes dite FIMO voyageurs. Dans les deux cas elle est obligatoire dans tous les pays de l'Union Européenne et est valable 5 ans. Elle concerne les salariés comme les non-salariés.

## **Théorie & Pratique :**

- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
- Prévention et prise de conscience du risque routier .



## CARACTÉRISTIQUES

### Public :

Tous publics

### Pré-requis

Permis C ou permis D

### Durée :

Formation de 140 heures obligatoires

### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

## Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire en toute sécurité dans des conditions optimales de circulation et appliquer les réglementations du travail et du transport. Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.



## Descriptif de la formation :

La FCO, Formation Continue Obligatoire, anciennement connue sous le nom de FCOS (Formation Continue Obligatoire à la Sécurité) est un stage de remise à niveau des connaissances revalidant la FIMO. Elle doit être réalisée tous les 5 ans. Contrairement à la FIMO, il n'y a pas de test éliminatoire en fin de stage mais uniquement une synthèse. En fin de stage le stagiaire obtient la carte de qualification de conducteur.

## **Théorie & Pratique :**

- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
- Prévention et prise de conscience du risque routier.



## CARACTÉRISTIQUES

### Public :

Tous publics

### Pré-requis

Avoir la FIMO du même type (M/V)

### Durée :

35 heures obligatoires

### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

## Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire en toute sécurité dans des conditions optimales de circulation et appliquer les réglementations du travail et du transport . Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.

### Descriptif de la formation :

La FCO passerelle correspond à une FCO classique ; cependant elle concerne toutes les personnes possédant déjà un type FIMO ainsi que le permis C et D. Cette passerelle permet au conducteur d'être qualifié pour les deux types de transport (marchandise et voyageur) tout en n'ayant effectué qu'une seule FIMO. Le stagiaire effectuera tous les 5 ans la FCO de son choix qui validera ses deux FIMO automatiquement.

### **Théorie & Pratique :**

- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
- Prévention et prise de conscience du risque routier .



## CARACTÉRISTIQUES

### Public :

Tous publics

### Pré-requis

Permis C + permis D + FIMO

### Durée :

Formation de 140 heures obligatoires

### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

### Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire en toute sécurité dans des conditions optimales de circulation et appliquer les réglementations du travail et du transport . Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.

**Descriptif de la formation :**

Le Transport de Matières Dangereuses peut s'effectuer par un conducteur de véhicule léger et/ou de poids-lourd. Les matières dangereuses sont réparties en 9 classes selon le type de risque qu'elles représentent pour la sécurité publique. Le TMD de base est nécessaire pour accéder aux spécialisation telle que la spécialisation citerne.

**Théorie & Pratique :**

- Identification et classification des matières.
- Le chargement, le transport et le déchargement des matières conditionnées.
- Circulation, comportement du conducteur.



CARACTÉRISTIQUES

**Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Avoir le permis C

**Durée :**

Base : 21h - Citerne : 28h + (base)

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Permettre aux conducteurs des véhicules d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses conformément aux réglementations.

# FORMATIONS CACES®





**Nos formations CACES® :**

R372M	22
R383	24
R386	26
R389	28
R390	30
AIPR	32

### Descriptif de la formation :

Le **C**ertificat d'**A**ptitude à la **C**onduite **E**n **S**écurité pour les engins de chantier s'obtient après une formation de plusieurs jours (d'une à quatre semaines). Elle comprend une partie théorique et une partie pratique. La recommandation 372M est composée de 10 catégories. Chaque catégorie est valable 10 ans, à compter de la date d'obtention du certificat. A terme, il suffit d'effectuer un recyclage afin de revalider ses compétences.

### **Théorie & Pratique :**

- Connaissance de base du Code de la route
- Maîtrise des commandes et mise en situation de l'engin sur des cas concrets
- Devoirs et responsabilités du conducteur d'engins



### CARACTÉRISTIQUES

#### **Public :**

Tous publics

#### **Pré-requis**

18 ans / 16 avec dérogation

#### **Durée :**

De 7 heures à 105 heures

#### **Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

### Objectifs pédagogiques de la formation :

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base sur la réglementation du travail, la sécurité et la prévention des risques. Apprendre à manipuler dans des conditions de sécurité optimales les engins, mais aussi, acquérir des techniques essentielles à la bonne utilisation de ces derniers.



Catégorie 1 :  
Tracteurs et petits engins  
de chantiers mobiles

- Mini pelle
- Mini compacteur
- Mini chargeuse



Catégorie 2 :  
Engins d'extraction de  
chargement à déplace-  
ment séquentiel

- Pelle
- Excavatrice



Catégorie 3 :  
Engins d'extraction à dé-  
placement séquentiel

- Tracteur à chenilles
- Buteur
- Bull



Catégorie 4 :  
Engins de chargement à  
déplacement séquentiel

- Chargeuse à chaine
- Chargeuse à pneus
- Chargeuse-pelleteuse



Catégorie 5 :  
Engins de finition à  
déplacement lent

- Finisseur
- Goudronneuse



Catégorie 6 :  
Engins de réglage à  
déplacement alternatif

- Niveleuse



Catégorie 7 :  
Engins de compactage  
de plus de 4,5T à  
déplacement alternatif

- Rouleau
- Compacteur



Catégorie 8:  
Engins de transport ou  
d'extraction-transport.

- Auto-bétonnière
- Dumper
- Tombereau



Catégorie 9 :  
Engins de Manutention  
- Chariot élévateur de  
chantier



Catégorie 10 :  
Hors production

- Chargement d'engin
- Déchargement d'engin

**Descriptif de la formation :**

Le **C**ertificat d'**A**ptitude à la **C**onduite **E**n **S**écurité pour la grue mobile s'obtient après une formation de plusieurs jours (d'une à quatre semaines). Elle comprend une partie théorique et une partie pratique. La recommandation 383 est composée d'une seule catégorie valable 10 ans, à compter de la date d'obtention du certificat. A terme, il suffit d'effectuer un recyclage afin de revalider ses compétences.

**Théorie & Pratique :**

- Connaissance de base du Code de la route
- Maîtrise des commandes et mise en situation de l'engin sur des cas concrets
- Devoirs et responsabilités du conducteur d'engins

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

18 ans / 16 avec dérogation

**Durée :**

De 7 heures à 70 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Permettre aux conducteurs des véhicules d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses conformément aux réglementations.





GACES  
335t

GEORGES  
HOAREAU  
EQUIPEMENT DE TRAVAIL  
RUE DE LA CROIX ROUGE  
1000 MONTREAL, QUEBEC  
H3A 2K4

9237  
YB 54

80 90

**Descriptif de la formation :**

Le **C**ertificat d'**A**ptitude à la **C**onduite **E**n **S**écurité pour les nacelles (PEMP) s'obtient après une formation de plusieurs jours (d'une à deux semaines). Elle comprend une partie théorique et une partie pratique. La recommandation 386 est composée de 6 catégories. Chaque catégorie est valable 5 ans, à compter de la date d'obtention du certificat. A terme, il suffit d'effectuer un recyclage afin de revalider ses compétences.

**Théorie & Pratique :**

- Connaissance de base du Code de la route
- Maîtrise des commandes et mise en situation de l'engin sur des cas concrets
- Devoirs et responsabilités du conducteur d'engins

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

18 ans / 16 ans avec dérogation

**Durée :**

De 7 heures à 70 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base sur la réglementation du travail, la sécurité et la prévention des risques. Apprendre à manipuler dans des conditions de sécurité optimales les nacelles, mais aussi, acquérir des techniques essentielles à la bonne utilisation de ces dernières.



### Catégorie 1B :

Élévation multi-directionnelle.  
Translation du chassis possible uniquement avec la plateforme de travail en position repliée.  
Nécessite la mise en œuvre de stabilisateur.



### Catégorie 3A :

Élévation verticale.  
Translation possible depuis la plateforme de travail en position dépliée.  
Nécessite un environnement approprié ainsi qu'un sol stabilisé et solide.



### Catégorie 3B :

Élévation multi-directionnelle.  
Translation possible depuis la plateforme de travail en position dépliée.  
Idéal pour les travaux à réaliser au dessus d'un poste de travail ou en tout-terrain.

**Le centre de formation vous propose également la catégorie 1A en formation intra-entreprise.**

### Descriptif de la formation :

Le **C**ertificat d'**A**ptitude à la **C**onduite **E**n **S**écurité pour les chariots automoteur à conducteur porté s'obtient après une formation comprenant une partie théorique et une partie pratique. La recommandation 389 est composée de 6 catégories et de deux groupes. Chaque catégorie est valable 5 ans, à compter de la date d'obtention du certificat d'aptitude. À terme, il suffit d'effectuer un recyclage afin de revalider ses compétences.

### **Théorie & Pratique :**

- Identification et classification des matières.
- Le chargement, le transport et le déchargement des matières conditionnées.
- Circulation, comportement du conducteur.



### CARACTÉRISTIQUES

#### Public :

Tous publics

#### Pré-requis

18 ans / 16 ans avec dérogation

#### Durée :

De 7 heures à 70 heures

#### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

### Objectifs pédagogiques de la formation :

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base sur la réglementation du travail, la sécurité et la prévention des risques. Apprendre à manipuler dans des conditions de sécurité optimales les chariots automoteurs, mais aussi, acquérir des techniques essentielles à la bonne utilisation de ces dernières.



## Catégorie 1 :

Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol de levée inférieure à 1,00m.



## Catégorie 3 :

Chariots automoteurs à conducteur porté en porte-à-faux frontaux de capacité inférieure ou égale à 6000 Kg utilisés dans tous les secteurs d'activité.



## Catégorie 5 :

Chariots automoteurs à conducteur porté à mât rétractable et/ou à poste de conduite latéral, utilisés pour le gerbage à grande hauteur dans les allées à rayonnage métallique étroit.  
complément : bi / tri directionnelle

**Le centre de formation vous propose également les catégories 2, 4 et 6 en formation intra-entreprise.**

**Descriptif de la formation :**

Le **C**ertificat d'**A**ptitude à la **C**onduite **E**n **S**écurité pour la grue auxiliaire s'obtient après une formation de plusieurs jours (une semaine). Elle comprend une partie théorique et une partie pratique. La recommandation 390 est composée d'une seule catégorie valable 5 ans, à compter de la date d'obtention du certificat. A terme, il suffit d'effectuer un recyclage afin de revalider ses compétences.

**Théorie & Pratique :**

- Connaissances de base du Code de la route
- Maîtrise des commandes et mise en situation de l'engin sur des cas concrets
- Devoirs et responsabilités du conducteur d'engins



Option télécommande

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

18 ans / 16 ans avec dérogation

**Durée :**

De 7 heures à 35 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base sur la réglementation du travail, la sécurité et la prévention des risques. Apprendre à manipuler dans des conditions de sécurité optimales la grue auxiliaire, mais aussi, acquérir des techniques essentielles à la bonne utilisation de ces dernières.



CACES®  
GRUE AUXILLIAIRE



**Descriptif de la formation :**

Toute personne intervenant à proximité des réseaux doit disposer d'une **A**utorisation d'**I**ntervention à **P**roximité des **R**éseaux. Cette nouvelle réglementation vise à renforcer la sécurité du personnel et à limiter, comme son nom l'indique, les risques de dommages sur les réseaux. L'AIPR est délivrée par l'employeur aux personnes concernées par cette autorisation. Elle est assortie d'une obligation de compétences.

**Salariés concernés :**

- Profil « opérateur » : salarié intervenant directement dans les travaux
- Profil « encadrant » : salarié intervenant en préparation administrative et technique des travaux
- Profil « concepteur » : salarié du maître d'ouvrage devant intervenir en préparation ou suivi des travaux



CARACTÉRISTIQUES

**Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Avoir 18 ans

**Durée :**

De 7 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Cette obligation se traduit pour les salariés concernés par le passage et la réussite de l'examen par QCM dans un centre d'examen reconnu par le Ministère de l'Environnement (MEEM). L'AIPR a une durée de validité limitée de 5 ans à compter de la date de délivrance de la pièce justificative.





**VOISINAGE RÉSEAUX**

La boîte à permis  
Stage Permis B en 3 Semaines

# TITRES PROFESSIONNELS

VEHICULE-ECOLE

TITRE PROFESSIONNEL DE CONDUCTEUR ROUTIER

IVECO

JE CONDUIS  
**UN BUS**  
À **21** ANS !

100

90

**GEORGES  
HOAREAU**  
CENTRE DE FORMATION AUX PERMIS DE CONDUIRE





## Nos Titres Professionnels :

CTRMP	36
CTRIV	37
CTRMTV	38
CLVUL	39
ECSR	40
CE	42
CPHCP	43

**Descriptif de la formation :**

Le titre professionnel de **C**onducteur(trice) du **T**ransport **R**outier de **M**archandises sur **P**orteur est une certification professionnelle sanctionnée par un diplôme d'état de niveau V. Il vous permet d'acquérir des compétences essentielles dans la prise en charge et le transport de marchandises. Il est très apprécié des entreprises car il est gage d'opérationnalité. Il vous permet d'obtenir la catégorie C du permis de conduire, ainsi que votre équivalence FIMO dès l'âge de 18 ans.

**Théorie & Pratique :**

- Enseignement théorique du code de la route. Réglementations du transport.
- Maniabilité, circulation (20h minimum). Mise à quai, chargement/déchargement, élèvement et livraison.
- Formation SST / PRAP / TMD (base).

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Permis B + Test de positionnement

**Durée :**

Formation continue sur 490 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

**Descriptif de la formation :**

Le titre professionnel de **C**onducteur(trice) du **T**ransport **R**outier **I**nter-urbain de **V**oyageurs est une certification professionnelle sanctionnée par un diplôme d'état de niveau V. Il vous permet d'acquérir des compétences essentielles pour assurer le transport interurbain de personnes dans des conditions optimales de sécurité, de confort et de service à la clientèle. Il vous permet d'obtenir la catégorie D du permis de conduire, ainsi que votre équivalence FIMO dès l'âge de 21 ans.

**Théorie & Pratique :**

- > Enseignement théorique du code de la route. Réglementations du transport
- > Maniabilité, circulation (20h minimum). Prise en charge d'une personne à mobilité réduite
- > Formation SST / PRAP / Gestion de conflit en situation d'accueil

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Permis B + Test de positionnement

**Durée :**

Formation continue sur 490 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Réaliser en sécurité un transport routier interurbain de personnes avec un véhicule de transport en commun de plus de 9 places assises.

**Descriptif de la formation :**

Le titre professionnel de **C**onducteur(trice) du **T**ransport **R**outier de **M**archandises sur **T**ous **V**éhicules est une certification professionnelle sanctionnée par un diplôme d'état de niveau V. Il vous permet de conduire tout type de véhicule routier de transport de marchandises dont des ensembles de véhicules ou des véhicules articulés pour acheminer des marchandises dans le cadre de transport nationaux et internationaux. Il vous permet d'obtenir la catégorie CE du permis de conduire dès l'âge de 18 ans si vous êtes titulaire du TP CTRMP.

**Théorie & Pratique :**

- Enseignement théorique du code de la route. Réglementations du transport.
- Maniabilité, attelage (15h minimum). Mise à quai, chargement/déchargement, attelage, dételage.
- Formation SST / PRAP

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Permis C + Test de positionnement

**Durée :**

Formation continue sur 385 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes.

**Descriptif de la formation :**

Le titre professionnel de **C**onducteur(trice) **L**ivreur(euse) sur **V**éhicule **U**tilitaire **L**éger est une certification professionnelle sanctionnée par un diplôme d'état de niveau V. Il vous permet de conduire des véhicules utilitaires légers (VUL) de moins de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge ou des véhicules porteurs de faibles tonnages afin d'effectuer des opérations de transport ponctuelles ou régulières de marchandises.

**Théorie & Pratique :**

- Identifier les envois et adapter l'organisation.
- Assurer la livraison, le dépôt ou l'enlèvement de marchandises dans un contexte commercial.
- Conduire et manœuvrer en toute sécurité.

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Permis B + Test de positionnement

**Durée :**

Formation continue sur 490 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Réaliser en sécurité des livraisons régulières, ou, à la demande, avec un véhicule utilitaire léger de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

**Descriptif de la formation :**

Le titre professionnel **E**nseignant(e) de la **C**onduite et de la **S**écurité **R**outière, remplaçant du BEPECASER, est une certification professionnelle sanctionnée par un diplôme de niveau III. Il vous permettra de former à la conduite et à la sécurité routière tous publics, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur et également d'animer des actions de sensibilisation dans le but de faire adopter aux apprenants un comportement respectueux des autres usagers de la route.

*L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière.*

**Théorie & Pratique :**

- > L'environnement de la sécurité et de la conduite routières
- > Animation pédagogique, technique d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ECSR
- > Deux périodes d'observation et d'application en entreprise.

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Niveau bac, Permis B (Hors probatoire)

**Durée :**

Formation continue sur 1195 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur. Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.





TITRE PROFESSIONNEL  
ECSR



### Descriptif de la formation :

Le titre professionnel de **C**ariste d'**E**ntrepôt est une certification professionnelle sanctionnée par un diplôme de niveau V. Il vous permet de déplacer, stocker et déstocker des unités de manutention afin de préserver et ranger les marchandises ou les mettre à disposition des autres opérateurs. Vous conduirez des chariots de manutention industrielle à conducteur porté des catégories 3 et 5.

### **Théorie & Pratique :**

- > Opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur des chariots de manutention
- > Opérations de manutention avec des chariots de catégorie 3 et 5
- > Opérations de stockage et déstockage, logistiques dans un système informatique



### CARACTÉRISTIQUES

#### Public :

Tous publics

#### Pré-requis

Test de positionnement, avoir + 18 ans

#### Durée :

Formation continue sur 350 heures

#### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

### Objectifs pédagogiques de la formation :

Réaliser et valider les opérations de stockage et déstockage en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 3 et 5.

**Descriptif de la formation :**

Le titre professionnel de **C**onducteur de **P**elle **H**ydraulique et de **C**hargeuse **P**elleteuse est une certification professionnelle sanctionnée par un diplôme de niveau V. Il vous permet d'effectuer, sous les directives du chef de chantier, des travaux d'extraction et de terrassement, le chargement des engins de transport de matériaux, l'ouverture de tous types de tranchées, les manutentions nécessaires dans le cadre de la pose de blindages de tranchées et de canalisations, le dressage de plates-formes et de talus ainsi que la réalisation d'enrochements.

**Théorie & Pratique :**

- > Règles de sécurité et réglementation de la Sécurité Sociale
- > Terrassement et manutentions de charges avec la pelle hydraulique
- > Terrassement et chargement de matériaux avec la chargeuse

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Test de positionnement, avoir + 18 ans

**Durée :**

Formation continue sur 420 heures

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Conduire et manœuvrer en sécurité une pelle hydraulique, une chargeuse pelleteuse et un tombereau automoteur articulé.

# PRÉVENTION & SÉCURITÉ





## Prévention & sécurité :

S.S.T	46
P.R.A.P	47
Stage PAP	48
Stage éco-conduite	49
Test psychotechnique	50
Habilitation électrique	51
Risque Incendie	52

**Descriptif de la formation :**

A la fin de la formation de **S**auveteur **S**ecouriste du **T**ravail, le participant sera capable de connaître les principes de base de la prévention, rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir une victime. Son rôle est d'apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

**Théorie & Pratique :**

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Examiner la/les victime(s) avant la mise en place d'une action de prévention/sauvetage
- Prévention des risques professionnels d'une entreprise

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Pas de pré-requis

**Durée :**

Initiale : 12h / M.A.C (recyclage) : 7h

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques et des phases théoriques cette formation SST a pour but de former des futurs sauveteurs. Leur rôle étant d'apporter les premiers secours à une ou plusieurs victimes lors d'un accident.

**Descriptif de la formation :**

Cette formation de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique s'adresse principalement aux personnes qui ont dans leur activité une part importante d'activité ou de travail physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs,... Ce qui peut nuire à leur santé ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs. En suivant cette formation, le stagiaire est en capacité d'agir sur les risques liés à l'activité physique.

**Théorie & Pratique :**

- Connaître les risques liés à son activité ou à son métier.
- Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer.
- Analyser en détail sa situation de travail.

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Pas de pré-requis

**Durée :**

Initiale : 12h / M.A.C (recyclage) : 7h

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

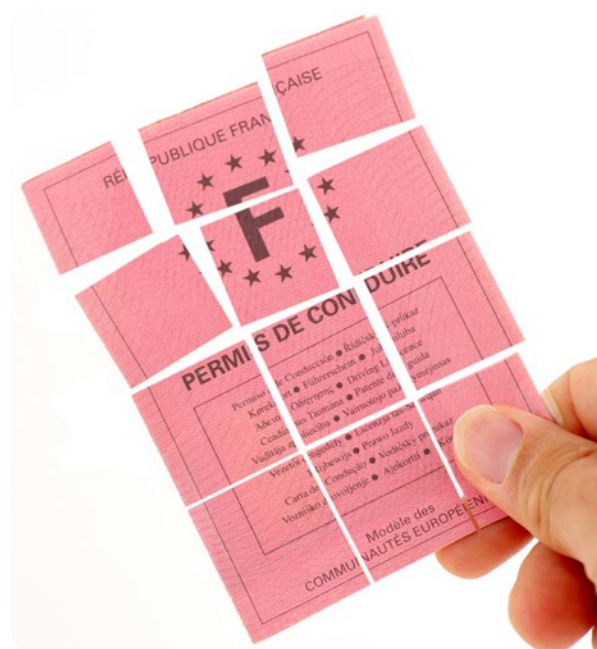
Cette formation de PRAP a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Elle implique de par sa nature un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention.

**Descriptif de l'action de sensibilisation :**

Les stages de sensibilisation à la sécurité routière appelés également stages de **Permis A Points** vous permettent de récupérer 4 points dans la limite des 12 maximum. Le stage peut-être volontaire ou obligatoire (cas des jeunes permis). Vous ne pouvez effectuer qu'un seul stage par an. Le stage est encadré par un professionnel de la conduite (BAFM) et un psychologue et se déroule sur deux jours consécutifs (le vendredi et samedi).

**Théorie & Pratique :**

- Point sur les questions du code de la route.
- Modules spécialisés relatifs à la vitesse, à l'alcool ou aux stupéfiants et à la conduite des poids lourds.
- Cadre et enjeux de la sécurité routière et de l'activité de conduite

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Avoir un permis de conduire valide

**Durée :**

14 heures de stage obligatoires

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs de l'action de sensibilisation :**

Eviter la répétition des comportements dangereux. Contribuer à réduire le niveau d'exposition au risque d'accident, pour soi et pour les autres.



**Descriptif de la formation :**

Il permet aux stagiaires en formation d'assimiler les enjeux du développement durable, de la sécurité et de devenir éco-responsables. Les stagiaires prennent conscience de l'incidence de leur mode de conduite sur la consommation de leur véhicule et de leur comportement vis à vis de leur prise de risque, tout en apprenant les solutions à mettre en oeuvre.

**Théorie & Pratique :**

- Comprendre l'enjeu de l'éco-conduite
- Adopter une conduite respectueuse de l'environnement et des autres.
- Optimiser ses techniques et attitudes de conduite.

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Avoir la catégorie de permis concernée

**Durée :**

7 heures (modulable)

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Evaluer son comportement et sa performance écologique afin d'obtenir les résultats voulus. Adopter une conduite éco-responsable et apprendre à optimiser sa conduite. Les objectifs sont basés sur une partie théorique et une partie pratique.

**Descriptif de la formation :**

Les conducteurs dont le permis a été annulé, invalidé ou suspendu pour une période supérieure ou égale à 6 mois sont tenus de se soumettre à un test psychotechnique permettant d'évaluer leur aptitude à la conduite. La passation du test est assurée par un psychologue. A la fin du test, une analyse complète est remise à l'élève avec le résultat de celui-ci.

**Évaluation :**

- Des capacités motrices (temps de réaction).
- Des aptitudes d'attention et de concentration (résistance à l'ennui ou sélection d'informations ...).
- Des aptitudes de raisonnement logique.

**CARACTÉRISTIQUES****Public :**

Tous publics

**Pré-requis**

Aucun pré-requis

**Durée :**

Test d'une heure environ

**Modalités d'inscription**

Inscription au centre de formation

**Objectifs pédagogiques de la formation :**

Cet examen vise à évaluer les capacités psychomotrices d'un conducteur à maîtriser sa conduite. Il mesure ses capacités à réagir, à se concentrer, à prendre et traiter l'information.

## Descriptif de la formation :

Permettre aux stagiaires en formation d'atteindre le niveau de compétence nécessaire pour assurer la protection des travailleurs contre les différentes catégories de risques d'origine électrique grâce à une habilitation électrique adaptée.

## **Théorie & Pratique :**

- Comprendre le danger électrique
- Connaître et mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter
- Connaître les dispositions pratiques de mise en œuvre des mesures techniques spécifiques.



## CARACTÉRISTIQUES

### Public :

Tous publics

### Pré-requis

Aucun pré-requis

### Durée :

Formation 7 à 21 heures

### Modalités d'inscription

Inscription au centre de formation

## Objectifs pédagogiques de la formation :

Permettre aux stagiaires de mettre en œuvre les prescriptions de sécurité à respecter pour éviter des dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées.



### Descriptif des formations :

#### ÉQUIPIER D'ÉVACUATION :

Alliant théorie et pratique, cette formation permettra d'apprendre à s'organiser et à adopter les gestes indispensables à l'évacuation d'un bâtiment et de ses occupants.

Public : Tous publics / Aucun pré-requis / Durée : ≈ 2 heure

#### ÉQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION :

Cette formation de 5 heures permet d'acquérir les bons comportements et d'apprendre à manipuler et à intervenir avec un extincteur sur un départ de feu réel. Cette formation s'adresse à tous les salariés, accueillis par groupe de 10 personnes maximum.

Public : Tous publics / Aucun pré-requis / Durée : ≈ 1 heure

#### MANIEMENT EXTINCTEUR :

Etre capable de réagir rapidement lors d'un départ, d'oeuvrer à l'extinction du feu en maîtrisant le maniement de l'extincteur. Alerter et prévenir les secours, protéger les personnes, les biens et limiter les conséquences d'un sinistre incendie. Répondre à la réglementation relative à la connaissance des outils d'extinction et aux consignes d'urgence.

Public : Tous publics / Aucun pré-requis / Durée : ≈ 1 heure



RISQUE INCENDIE



## AUTRES RUBRIQUES





### Autres rubriques :

<u>Condition générale de vente</u>	<u>46</u>
<u>Bon de commande</u>	<u>47</u>
<u>Bulletin d'inscription</u>	<u>48</u>
<u>Espace contact</u>	<u>49</u>

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## DEFINITION

Client : Co-contractant du CFPC GH, personne physique ou morale.

Financeurs : OPCA, FONGECIF, AGEFIPH, commanditaires publics

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le CFPC GH et le Client. Elles complètent la volonté commune des parties concernant tous les points qui n'auraient pas été clairement exprimés. Les présentes conditions s'appliquent à toutes les formations dispensées par le CFPC GH, à l'exception de celles bénéficiant d'une contractualisation spécifique.

Toute commande de formation implique de la part du Client l'adhésion et l'acceptation pleine, entière et sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Elles prévalent sur tout autre document. Toutes les autres conditions existantes n'engagent le CFPC GH qu'après acceptation expresse et écrite de sa part.

Les présentes conditions peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par le CFPC GH. Les modifications deviennent applicables à toutes les commandes postérieures à ces dernières.

Les formations proposées par le CFPC GH relèvent des dispositions figurant à la VIe partie du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

## CONDITIONS FINANCIERES

Tarifs : Les informations et/ou tarifs figurant sur les documents, catalogues, publicités, prospectus ou site internet du CFPC GH ne sont données qu'à titre indicatif.

Les offres du CFPC GH sont valables dans la limite du délai d'option fixé à six (6) mois à compter de la date de l'offre, sauf stipulations contraires portées sur celle-ci. Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par le CFPC GH.

Le prix comprend uniquement la formation et le support pédagogique. Les repas ne sont pas compris dans le tarif, sauf avis contraire exprimé lors de l'inscription et/ou option proposée par le CFPC GH. Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge exclusive du Client. Tous les tarifs sont indiqués en euros et exonérés de TVA.

Modalités de paiement : Le paiement est dû à réception des factures par le Client.

En cas de non-paiement d'une facture échue et après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, le CFPC GH se réserve la faculté de suspendre la formation en cours et /ou à venir.

En cas de subrogation de paiement conclue entre le Client et son financeur, les factures seront transmises directement au financeur par le CFPC GH qui l'informerait des modalités spécifiques de règlement. En contrepartie le CFPC GH s'engage à faire parvenir les attestations de présence aux financeurs.

En tout état de cause le Client s'engage à verser au CFPC GH le résiduel non pris en charge par le financeur. En cas de modification de l'accord de financement par le financeur, le Client reste redevable du coût intégral de formation. Toute formation débutée est due au prorata temporis.

## INSCRIPTION ET OUVERTURE D'UNE SESSION DE FORMATION

Le CFPC GH se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation pour des raisons pédagogiques et ce sans indemnités, au plus tard 48 heures avant la date prévue.

L'inscription à certaines formations est soumise aux résultats de tests de positionnement. Les phases de validation et/ou de sélection des participants relèvent de la décision du CFPC GH.

Les offres commerciales et financières ne constituent pas une inscription. La volonté d'être inscrit à une session de formation doit être expressément confirmée au CFPC GH, au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant la date de début de la formation.

## CONDITIONS DE RETRACTATION ET D'ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE CLIENT

A compter de la date de signature du contrat ou de la convention de formation, le Client a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe CFPC GH par écrit. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du Client. A l'expiration du délai, le CFPC GH peut exiger une somme correspondant à 30 % du prix de la commande.



## REFUS DE COMMANDE

En cas de facture non réglée par le Client pour de précédentes prestations de formation, et sauf régularisation de sa situation, le CFPC GH pourra refuser d'honorer la commande en cours et lui refuser sa participation à la formation, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité.

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

**Effectifs :** L'ouverture de chaque session de formation est conditionnée à un nombre minimum d'inscrits dont le nombre est précisé lors du devis. Le CFPC GH se réserve la possibilité d'ajourner une session si cette condition n'est pas remplie.

**Modalités de déroulement de la formation :** Les formations ont lieu aux dates et conditions mentionnées sur le programme et contrat et/ou convention de formation. Les locaux de formation sont ouverts de 7h à 16h, et les bureaux de 8h à 17h avec une pause méridienne d'une heure. Le CFPC GH pourra, à sa discrétion et pour des raisons pédagogiques organiser tout ou partie de la formation en tous lieux autres que ses locaux.

**Nature de l'action de formation :** Les actions de formation assurées par CFPC GH entrent dans le champ de l'article L.6313-1 du Code du Travail.

**Sanction de l'action de formation :** Conformément à l'article L.6353-1 alinéa 2 du Code de Travail, le CFPC GH remettra, à l'issue de la formation, une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de formation ainsi que les résultats des acquis de la formation. En tout état de cause, la remise de toute sanction est conditionnée au complet paiement du prix de la formation.

**Assurance :** Le Client s'oblige, pendant la durée de la formation, à souscrire ou à maintenir une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés.

## ABANDON DE LA FORMATION

En cas d'abandon de la formation du fait du Client après le démarrage de celle-ci, le Client devra s'acquitter des sommes correspondantes aux heures de formation effectuées.

## INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel le concernant pourront être communiquées aux partenaires contractuels de CFPC GH en application et dans l'exécution des commandes publiques et/ou des ventes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à CFPC GH.

## COMMUNICATION

Le Client, s'il s'agit d'une personne morale, autorise le CFPC GH à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de référence de la souscription à une commande de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

## RENONCIATION

Le fait pour le CFPC GH de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une des clauses des présentes conditions, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

## LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales et les rapports contractuels entre CFPC GH et ses Clients relèvent de la Loi française.

## ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents du Département de la Réunion, nonobstant une pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

# BON DE COMMANDE

(ENTREPRISES)

Bon de commande à renvoyer au centre de formation du lieu concerné

## ORGANISME OU ENTREPRISE

Raison sociale : .....

N° SIRET (obligatoire) : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Dossier suivi par :** ..... **Fonction :** .....

Nom et adresse de facturation (si différente) : .....

## FORMATION / STAGE

Intitulé : .....

Date : ..... Lieu du stage : .....

Nombre de participants : .....

## PRISE EN CHARGE

Formation prise en charge par :     Le stagiaire             Le fongécif             Le Pôle-Emploi  
    L'entreprise             La Région             Opca : .....

Prise en charge :     Complète             Partielle à ..... %

Commentaire :

Fait à ..... le .....  
Signature du responsable

Cachet de l'entreprise

# BULLETIN D'INSCRIPTION (PARTICULIERS)

Bon de commande à renvoyer au centre de formation du lieu concerné

## INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe :  Femme  Homme Date de naissance : ..... / ..... / .....

Commune de naissance : .....

Numéro de permis : ..... Date d'obtention : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

Mail : .....

J'accepte de recevoir les offres et promotions du Centre de formation Georges Hoareau ainsi que celles de ses partenaires

**Je suis :**  Etudiant(e)  Sans Emploi  En alternance  Entrepreneur  Employé(e)  
 En formation  Autre, précisez : .....

**J'ai connu le CFPC GH grâce au(x) :**  Site web  Véhicules  Journaux  Affiches  Radios  
 Bouche à oreille  Réseaux sociaux  Autre : .....

## FORMATION / STAGE

Intitulé : ..... Forfait : .....

Date : ..... Lieu du stage : .....

Prix total : .....

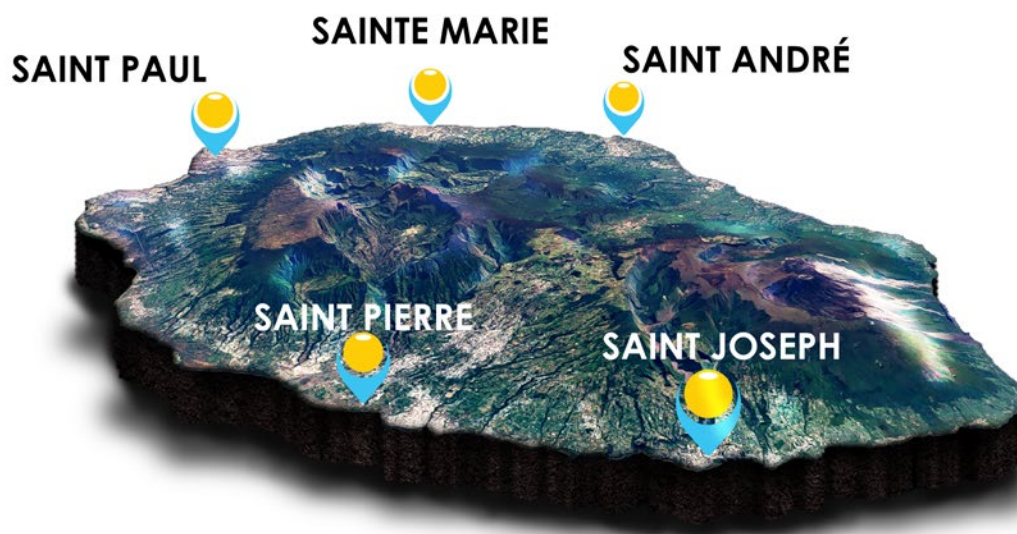
## PRISE EN CHARGE

Formation prise en charge par :  Le stagiaire  Le fongécif  Le Pôle-Emploi  
 La région  Autres : .....

Prise en charge :  Complète  Partielle à ..... %

Fait à ..... le .....

Signature



## 1 - Saint-Pierre 97410

---

Nos bureaux : 145 bis rue Marius & Ary Leblond

☎ 0262 80 11 60

✉ [saintpierre@georgeshoareau.re](mailto:saintpierre@georgeshoareau.re)

Notre piste : 7 Chemin Beau rivage, Pierrefonds

## 2 - Sainte-Marie 97438

---

Nos bureaux : Ilot 8, atelier 59, Z.A. La Mare

☎ 0262 80 11 53

✉ [saintemarie@georgeshoareau.re](mailto:saintemarie@georgeshoareau.re)

Notre piste : 39 rue de la pépinière; La Mare

## 3 - Saint-Paul 97460

---

Nos bureaux : Chemin Piton Défaud

☎ 0262 80 11 55

✉ [saintpaul@georgeshoareau.re](mailto:saintpaul@georgeshoareau.re)

## 4 - Saint-André 97440

---

Nos bureaux : 471 avenue des Mascareignes

☎ 0262 80 11 56

✉ [saintandre@georgeshoareau.re](mailto:saintandre@georgeshoareau.re)

## 5 - Saint-Joseph 97480

---

Nos bureaux : 51 rue Raphaël Babet

☎ 0262 56 58 74

✉ [saintjoseph@georgeshoareau.fr](mailto:saintjoseph@georgeshoareau.fr)

📘 @lepermisdereussir

📷 @georges\_hoareau

🌐 [www.georgeshoareau.re](http://www.georgeshoareau.re)

☎ 0262 80 11 50









**GEORGES  
HOAREAU**  
CENTRE DE FORMATION AUX PERMIS DE CONDUIRE



<https://www.georgeshoareau.re>